

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

15 Février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 9 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, P. GUINOT, M. FOURNIER, Y. DUMAS, W. DELAVENNE, L. JACQUEMET, Michèle GALLET, J. DIZERENS, G. MASRARI, C. TOWNSEND, M. GIRIAT,

Absents excusés : M. LAPTEVA, A. NEUSSER, A. BOUSSER, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, M. GRENIER, M. CHALENDAR, H. GRANGE

Absents : D. GANNE, V. KRYCK,

Procurations: A. NEUSSER à G. MASRARI, A. BOUSSER à C. BIOLAY, J. DAZIN à S. MANFRINI, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, M. GRENIER à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à P. GUINOT, H. GRANGE à J. DIZERENS

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

7. Budget participatif – Validation du prestataire pour la peinture de la piste ludique d'apprentissage du vélo

Dans le cadre du budget participatif 2023, suite au vote, le projet lauréat choisi par les Ornésiens est une piste d'apprentissage de sécurité routière pour enfants.

L'intérêt général pour les habitants de la commune d'Ornex est de permettre une sensibilisation de la pratique du vélo aux enfants comme moyen de transport. Le parcours sera ouvert au public en libre accès, il sera composé de marquages au sol : giratoires, routes, panneaux, stationnement, etc.

La localisation prévue pour ce projet se situe sur le terrain enrobé à côté du tennis d'Ornex.

La prestation de création d'une piste ludique d'apprentissage du vélo consiste en du nettoyage et rebouchage des trous du terrain enrobé puis au marquage au sol avec de la peinture.

Une consultation a été menée par demande de devis.

Trois entreprises ont répondu dans les délais.

Fournisseur	Montant total HT	Montant total TTC
Proximark	9 677,00 €	11 612,40 €
Rhône Alpes Signalisation	6 860,00 €	8 232,00 €
Eiffage Route	7 850,00 €	9 420,00 €

Après examen des critères de sélection de l'offre, la commission MAPA qui s'est réunie le 8 février 2024 a validé l'offre de l'entreprise RAS Rhône Alpes Signalisation.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au devis pour la création d'une piste ludique d'apprentissage du vélo avec l'entreprise RAS Rhône Alpes Signalisation pour un montant de 6 860,00 € HT soit 8 232,00 € TTC.
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget 2024.

Fait à Ornex, le 19 février 2024

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 20 février 2024
Affiché le : 20 février 2024

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Olivier GUICHARD

